

<http://ec-dampierreenburly.tice.ac-orleans-tours.fr/eva/spip.php?article895>



# Actualités - au 1er mai

- Archives - 2019 / 2020 - COVID-19 -



Date de mise en ligne : vendredi 1er mai 2020

---

Copyright © École Henri Balthiot - Dampierre En Burly - Tous droits

réservés

---

L'école et la Mairie sont en train de préparer une première organisation de retour à l'école dans le cadre des annonces du Premier Ministre pour les mesures du dé-confinement.

Ce qu'il faut retenir concernant la ré-ouverture des écoles :

**- la décision de ré-ouverture s'appuiera sur le cadre du Protocole Sanitaire de Réouverture des Ecoles Maternelles et Élémentaires ; ce protocole est donné aux Ecoles et aux Mairies au 1er mai**

- la décision de ré-ouverture des écoles appartient à la Commune

- le plan d'organisation de retour à l'école, qui respectera strictement le Protocole Sanitaire, sera construit conjointement par l'Ecole et la Commune et sera soumis à l'approbation de l'Education Nationale

- ce plan d'organisation déterminera, pour une première période de 15 jours : les niveaux des classes accueillies et leur constitution - les organisations spatiales et temporelles - l'organisation de la journée d'école, en lien avec les services de restauration et de garderie périscolaire

- ce plan d'organisation s'inscrira dans le cadre national annoncé : reprise des élèves à partir du 12 mai - des groupes accueillis de maximum 15 élèves - une progressivité dans le retour à l'école - le volontariat des familles - le respect strict des gestes barrière et du Protocole Sanitaire.

- ce plan d'organisation sera communiqué aux familles de l'école pour le 7 mai au plus tard. Il devra être respecté de manière stricte par les familles et les élèves.

- un second plan d'organisation sera construit pour une période à partir du 25 mai.

- les familles ont été appelées à exprimer leur intention de faire revenir leur(s) enfant(s) à l'école à partir du 12 mai - cette volonté exprimée ne présage en rien de l'organisation qui sera annoncée.

**Avec ces explications, l'ensemble des niveaux de classe, des classes et des élèves ne reprendront pas tous le chemin de l'école le 12 mai.**

**L'organisation du fonctionnement de l'école ne pourra tenir compte de toutes les contraintes à la fois : sanitaires, matérielles, logistiques, pédagogiques, personnelles. L'équation, déjà très difficile, serait alors impossible à résoudre. La sécurité sanitaire (respect du Protocole Sanitaire) sera la priorité.**